

Excusé : Sophie Bénigaud, absente, a donné procuration à Marjorie Pignol

Joël Bayet est nommé secrétaire de séance.

1. Ouverture de poste en remplacement d'Alexandra Comte

Actuellement un poste d'agent contractuel de 20 heures/semaine est en vigueur jusqu'au 31.12.2021 à la suite d'une augmentation d'activité. L'activité du secrétariat de mairie et de l'agence postale nécessitent l'ouverture d'un poste permanent. Accepté à l'unanimité.

2. Travaux à l'intérieur de l'église

Les devis des entreprises pour la réfection des voûtes, peintures et autres éléments décoratifs ont été réceptionnés. Le conseil valide les demandes de subventions, d'autant plus que certains travaux sont urgents et touchent à la sécurité du bâtiment. Pour rappel, les travaux d'étanchéité de la toiture doivent être réalisés par l'entreprise Sauvat et devront être finis avant le début des travaux intérieurs.

3. Chèques Cadeaux Noël de la Communauté de Communes

La CCBSA lance, par l'intermédiaire de l'office de tourisme, du commerce et de l'artisanat, un dispositif commercial local : le chèque cadeau « mon réflexe achat », destiné à soutenir l'économie locale et les entreprises adhérentes. Les chèques cadeaux sont exonérés de cotisations sociales jusqu'à 171€/bénéficiaire/événement. Ils sont négociables auprès d'une centaine de commerçants du territoire de la communauté de communes dans des domaines très variés. Alain Jarlier propose l'achat de chèques cadeaux pour le personnel communal et différents intervenants bénévoles en guise de prime de fin d'année.

Total de l'enveloppe allouée : 1000euros. Accepté à l'unanimité.

4. Renouveau des remises sur loyer du bar-restaurant

Conformément à la délibération du conseil municipal du 06.05.2021, une remise sur le loyer avait été acceptée pour juin et devait être réétudiée pour juillet et août. Compte tenu de la fermeture de l'établissement pour congés annuel à partir du 22 juillet, une remise sur le mois d'août n'est pas envisageable. En ce qui concerne, le mois de juillet, 9 conseillers se sont prononcés contre, 2 pour et 4 abstentions. Le loyer est donc maintenu dans son intégralité.

5. Présentation du rapport d'activité de la CCBSA

Le rapport d'activités de la communauté de communes de Brioude Sud Auvergne avait été remis à chaque conseillers avant le conseil de ce jour. Pas de questions.

6. Convention de mise en fourrière de véhicules gênants

Alain Jarlier souligne qu'il existe sur le domaine public, des véhicules en stationnement gênant et de manière permanente. Afin de faire évacuer ces véhicules, nous nous devons de suivre une procédure bien précise avant de faire intervenir un service de fourrière qui sera à la charge du propriétaire. Proposition de convention avec un garage brivadois pour un service de retrait des véhicules sur le domaine public. Voté à l'unanimité.

## 7. Questions diverses

Cas de covid à l'école : la classe de CM1/CM2 a été fermée le 15 octobre, et chaque famille a eu la consigne de réaliser un test PCR. Pour rappel, la vaccination n'est pas obligatoire dans le cadre de l'éducation nationale et la fermeture d'une classe est de la responsabilité de l'inspection d'académie.

SICTOM : Compte rendu par Michel Teilhol, la situation à la déchetterie de Brassac est en amélioration. L'évacuation des pneus hors d'usage est à l'étude au niveau de la chambre d'Agriculture car actuellement il s'agit d'un déchet non accepté en déchetterie ce qui pose un réel problème. Création d'une déchetterie sur Paulhaguet. Les tournées vont être amenées à évoluer car il y a un net changement des habitudes avec une hausse des déchets recyclables (bac bleu) et une baisse des déchets ménagers (bac gris).

Repas du CCAS : Françoise Rochette- 61 personnes présentes au repas organisé à la salle polyvalente. Quelques personnes se sont désistées au dernier moment pour raison de santé, elles se verront offrir un chèque cadeau CCBSA

Chapelle de Cougeac : Alain Mathieu- la chapelle ne pourra pas prétendre aux subventions de la communauté de communes pour l'entretien du petit patrimoine car elle est classée bien de section. Le déclassement d'un bien de section n'est possible qu'en cas de demande des habitants du village. Il conviendra de se conformer à leur décision.

Mise en sécurité Rue du Vallat et abords de l'école : Alain Jarlier- Rappelons qu'il s'agit d'une route départementale située sur le domaine communal. A la suite à sa visite, Mr Barthomeuf du Conseil départemental, nous a communiqué son constat et ses propositions qui ont été présentées. Les conseillers municipaux ne souhaitent pas valider le projet tel quel mais retiennent une partie des solutions, à savoir :

- Limitation de la vitesse à 30km/h (pose de panneau et demande de contrôle si besoin)
- Marquage à refaire au sol (zébras-école)
- Mise en place de potelet au niveau de l'entrée de l'école

Eclairage public : une étude va être demandée auprès du Syndicat d'électrification pour connaître les impacts en termes de coût et d'économies réalisées en fonction de différents scénarios : équipement en ampoules LED/baisse d'intensité/coupure de l'éclairage de nuit.

Bulletin municipal n°64 : Répartition des quartiers pour distribution immédiate.